

## Assurance de responsabilité civile pour groupe et chevaux

Ce document est à remettre <u>au plus tard 15 jours avant le cortège</u> **(16 février 2019)**, remplit et signer à renvoyer à:

## ArbeitsGemeinschaft Karneval Eupen-Kettenis V.o.G. Marie Brock, Haasberg 4 à 4700 Eupen

Le group/la société:	
Represente par (donnée du responsable du groupe ou de la sociéte):	
Nom, prénom:	
Adresse:	_
N° de téléphone:	
Adresse e-mail:	_
Accepte l'offre de l'AGK pour une assurance de responsabilité civile pour le groupe et une assurance pour les chevaux qui en font partie pou la somme de 40,00 € (TTC). Dans ce cas, la somme est à payer au plus tard 4 semaines avant le lundi des roses (donc pour le 4 février 2019) sur le compte de l'AGK: BE40 7360 4902 3763, KREDBEBB Remarque: Assurance de responsabilité civil pour groupe et assurance pour chevaux + le nom du groupe.  Vous trouvez les conditions d'assurance sur le site web de l'AGK Eupen, qui peuvent aussi être téléchargé sur : www.agk-eupen.be  Le groupe participe aux cortèges suivants:	
☐ Le dimanche de carnaval, 03/03/2019 (Eupen)	
☐ Le dimanche de carnaval, 03/03/2019 (Raeren)	
☐ Le lundi de carnaval, 04/03/2019 (Eupen)	
☐ Le mardi de carnaval, 05/03/2019 (Kettenis)	
☐ Laetare - samedi, 30/03/2019 (Welkenraedt)	
□ Laetare - dimanche, 31/03/2019 (Welkenraedt)	
☐ Goé - dimanche 07/04/2019	
Date: Signature:	

☐ Le groupe conclu de propre gré une assurance responsabilité civil et assurance pour les chevaux (le paragraphe suivant est à remplir par une compagnie d'assurance)
Je soussigner, agent:
de la compagnie d´assurance:
atteste par ce document que le groupe ou la société de carnaval à conclu
une assurance responsabilité civil et une assurance pour les chevaux
pour la période duinclus.
(Date, cachet et signature de la compagnie d'assurance)

## **Attention:**

Le groupe doit être en possession d'une copie de ce document pendant les cortèges.